

CA. CCPQ 2018.

Quelles sont les principales caractéristiques de ce CA 2018 ?

Le point financier effectué à l'issue du compte administratif 2017 fait apparaître une situation financière satisfaisante. Il convient donc de vérifier si dans le cadre de ce compte administratif 2018 cet acquis est préservé.

EQUILIBRE DU CA 2018 RETRAITE :

EPARGNE NETTE :

Pour mémoire 2017 :

PRODUITS REELS	CHARGES REELLES CES	ANNUITE	EPARGNE NETTE	% des Produits REELS
6331	4828	417	1086	17,15%

2018

PRODUITS REELS	CHARGES REELLES CES	ANNUITE	EPARGNE NETTE	% des Produits REELS
6808	5182	410	1216	17,86%

Au titre de ce CA 2018, l'épargne nette structurelle s'élève à 1216 K€, soit par rapport à 2017 :

- Evolution : augmentation de 130 K€ (1216 / 1086 K€) soit + 11,97 %.
- Structure : elle représente 1216 / 6808 K€ = 17,86 % des produits réels. Pour mémoire : 2017: 17,15 % et moyenne 2017 nationale : 10,88 % et régionale : 13,83%.

A l'évidence, cela est satisfaisant.

De façon schématique l'évolution constatée se présente comme suit :

	PRODUITS REELS		CHARGES CTES		ANNUITES	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
2018	6808		5182		410	
2017	6331		4828		417	
ECARTS	477 K€	+7,53%	+ 354 K€	+7,33 %	- 7 K€	-1,68%

Donc, des produits qui augmentent de 477 K € soit + 7,53 % ; des charges qui augmentent de 354 K€, + 7,33 % et une annuité en baisse de 7 K€ et - 1,68 % ; soit au final : une augmentation de l'épargne nette de : (+477-354+7) = + 130 K€

Il convient donc de définir plus précisément l'origine de ces diverses évolutions, notamment celle des produits et des charges :

CHARGES			PRODUITS		
NATURE	2018 -2017	SOLDE	NATURE	2018-2017	SOLDE %
Achats 011	1195-1073	+ 122- + 11,37%	Fiscalité net	3834-3367	467 + 13,87%
Personnel 12	2391- 2305	+ 86 - + 3,73%	Subv – Dota.	1570-1649	- 79 - 4,79%
Subv. Partic.	1228-1153	+ 75 - + 6,50%	Autres Prod.	1400-1300	+100 +7,69%
Except.Aut.c	368- 297	+ 71 - +23,91%	Exceptionnel	4- 15	-11 NS.
TOTAL	5182-4828	+ 354 - +7,33%	TOTAL	6808-6331	477 +7,53%

Charges : 5182 K€ - 2018 --- 4828 K€-2017 : + 354 K€ + 7,33 %

- **Chapitres 011** : 1195 K€ / 1073 K€ 2018/2017 +122 K€ + 11,37% Principaux écarts :

Principales hausses K€			Principales baisses K€		
Comptes	Montants	Explications	Comptes	Montants	Explications
6042	42	Festimomes aspho.	60621	15	Bois piscine
6061112	32	Eau elec dt piscine	6135	6	Loc mobilières
60632	26	Petit equipt –ST vehi	6232	9	expositions
60633	5	Fournit voirie	61521		Entretien terrains
6156	10	Maintenance log pis	6184		formations
616	12	DO piscine	6247		transports
6184	10	Formation	635		Taxes d'aménagt
6228	13	Annoncesite internet	628		Contributions divers
6236 8	16	Supports com			
628	18	Rbt de frais			

Prenant en compte l'année festimome 2018, on doit néanmoins considérer que la dépense évolue fortement : +7,46%. Rappelons cependant que l'année 2017 avait été très restrictive sur ce poste.

Personnel : + 86 K€ et + 3,73 % -2391 K€ / 2305K€ :

Comptes	2018	2017	Explications
012 Brut	2455157	2330822	Salaires bruts
-013	- 64148	-25929	Atténuations de charges
Cout net	2391009	2304893	+ 86 K€ + 3,73 %

L'augmentation de 5,32 % des salaires notamment due au secteur de l'enfance jeunesse et à une indemnité de départ en retraite versée, se trouve partiellement compensée par des remboursements sociaux en forte augmentation par rapport aux années précédentes.

Subventions – participations : + 75 K€, + 6,50 % - 1228 K€ /2018- 1153 K€/2017.

Principales hausses K€			Principales baisses K€		
Comptes	Montants	Explications	Comptes	Montants	Explications
65548	69 K€	GEMAPI	657341	22 K€	F d C ADS
6574	27 K€	Subventions	6557		
			657341		

Trois postes attirent l'attention : la Gemapi, nouvelle compétence, pour un montant de 69 K€ ; les subventions en augmentation de : 27 K€ et la baisse en fonctionnement des fonds de concours ADS pour 22 K€.

Autres charges et exceptionnel : 368 K€ /2018 pour 297 K€/2017 plus 71 K€ et + 23,91% : concernent principalement les subventions d'équilibre des zones économiques : 200 K€ et du budget locatifs : 155 K€. S'y ajoute un remboursement exceptionnel de 8 K€ sur la piscine.

En définitive, des charges qui augmentent assez fortement sur tous les postes. Hors la nouvelle dépense GEMAPI (69 K€) et les subventions d'équilibre (+ 71 K€) c'est une hausse de 214 K€ qui est constatée soit une augmentation de 4,43%. C'est sans doute trop important ; ceci étant, cette évolution était anticipée par un souci de mise à niveau général des services.

Produits : 6808 K€-2018 ---- 6331 K€-2017 : + 477 K€ + 7,53%.

L'augmentation de la **fiscalité** nette de 467 K€ (3834 K€/2018 - 3367/ 2017 K€) + 13,87 % s'explique comme suit :

Comptes	2018	2017	Ecart	Explications
731	5584	5194	390	Cf. fiscalité
7321	193	176	17	A.C.
7325	224	219	5	FPIC
7362	39	14	25	Taxe séjour
014	-2206	-2236	30	AC (baisse gemapi) et FNGIR.

C'est le produit fiscal qui explique essentiellement l'évolution constatée. Celle-ci sera examinée dans le détail.

Les dotations subventions diminuent de 79 K€ -4,79 % (1570 K€/1649 K€), notamment :

Comptes	2018	2017	Ecart	Explications
7412	868	911	-43	Baisse DGF
74718	18	53	-35	Contrats aidés.
7472	7	0	+ 7	Festimome/ région
7473	14	16	-2	Subv Dpt
7478	306	311	- 5	Caf MSA SDIS
7483	260	256	+4	EXO d'ETAT

Ce sont principalement les baisses DGF de 43 K€ et des aides au titre des contrats aidés : 35 K€ qui expliquent l'évolution de ce poste.

Quant aux **autres produits** : + 100 K€ +7,69. % (1400 K€ / 1300 K€). Il a été réalisé pour la troisième année consécutive davantage de travaux de voirie : + 22 K€ (404/382 K€), un surcroît de recettes enfance jeunesse de 14 K€ ; + 46 K€ de recettes de location de la nacelle et du broyeur et enfin, 17 K€ de surplus de recette lié à Festimôme. A l'inverse moins de recettes constatées cette année au titre des facturations réseau de chaleur et entretien des véhicules : 30 K€ / 40K€ soit moins 10 K€.

Les **produits exceptionnels** : 4 KE/2018 et 15 K€/2017 soit - 11 K€. Cette baisse trouve principalement son origine dans les produits divers (web enchère et sinistres) par nature aléatoires.

En définitive, des recettes qui augmentent de 477 K€, + 7,53 % résultante d'une bonne rentrée fiscale + 467 K€, d'une facturation de services plus importante + 100 K€ et d'une baisse des dotations et subventions de 79K€.

Si on fait le bilan du différentiel d'épargne nette Q.C. / moyenne nationale 2017 on obtient :

Un bonus d'EBF de	4,54 %	: 23,88%	des RRF pour	19,34 %	M.N.
	+	-		-	
Un bonus d'annuité de	2,44%	: 6,02 %	des RRF pour	8,46 %	M. N
Et divers		=	=	=	
Un bonus épargne nette de	6,98 %	: 17,86 %	des RRF pour	10,88%	M.N.

ENDETTEMENT :

Aucun emprunt n'a été réalisé au titre de 2018 sur le budget principal.- Annuité 410 KE :
Kal : 252 K€ + Int 158 K€

Ce qui signifie que fin 2018 l'endettement s'élève à :

Encours fin 2017 :	4642 K€
Remboursement capital 2018 :	252 K€
Emprunts 2018 :	0 K€
Encours fin 2018	4390 K€

Ce qui nous donne :

- une dette de 176 € par habitant pour une moyenne 2017 régionale de 137 € et nationale de 180 €.

- une capacité de désendettement de : Encours / Autofinancement brut = 4390 / 1468 = 2,99 années à comparer avec la moyenne Nationale 2017 de 3,29 années et régionale de 2,37.

- une annuité qui représente : 410 K€ (I:158 K€ - K : 252K€) soit 6,02 % des produits réels pour une moyenne nationale de 7 %

Notre endettement se situe à un niveau tout à fait acceptable et demeure sous contrôle.

FISCALITE :

La fiscalité 2018 affiche à situation comparable des rôles supplémentaires :

	2017	2018	ECARTS
• CFE :	1524	1774. K€	+ 250 K€
• TH :	2214	2290 K€	+ 76 K€
• TF :	208	216 K€	+ 8 K€
• FNB :	30	31 K€	+ 1 K€
• TA FNB	28	28 K€	K€
•			
SOUS TOTAL	4004	4339 K€	+ 335 K€
IFER	141	145 K€	+ 4 K€
• CVAE	780	756 K€	- 24 K€
• TASCUM	239	218 K€	- 21 K€
TOTAL	5164	5458 K€	+ 294 K€
RS	30	126 K€	+ 96 K€
TOTAL	5194	5584 K€	+ 7, 51 % +390 K€

Comparatif des taux 2018 :

Collectivités	Taux TH	Taux FNB	Taux FB	Taux CFE
Ploërmel Communauté	10,51	7,13	2,45	24,42
Oust à Brocéliande	9,15	2,93	0,493	23,06
CC Arc Sud Bretagne	9	2,18	0,50	21,92
GMVA.	8,78	2,56		23,73
Questembert Communauté	8,95	2,75	1%	21,92
Moyenne Nationale 2017	8,60	7,07	2,72	24,79
Moyenne régionale 2017	10,50	4	0,95	24,04

Noter qu'en 2018 la variation nominale des bases a été de 1,24 %.

On constate à situation comparable c'est-à-dire à niveau de rôles supplémentaires identiques, un différentiel positif de recettes fiscales brutes de +294 K€, (5458 K€ -5164 K€) soit +5,69 %. L'évolution est forte et se situe tout d'abord au niveau de la CFE qui progresse de 16,40%, + 250 K€, après 10,6 % en 2017 et ensuite au niveau de la TH +76 K€ + 3,43% Et l'importance des rôles supplémentaires : 126 K€ : + 96 K€ / 2017 conduit à une augmentation globale et importante de 390 K€, + 7,51%.

Quant au niveau des taux, ils se comparent avantageusement avec les collectivités proches.

EQUIPEMENT : 651 K€ Budget principal – 440 K€ budget locatif.

Ce sont des dépenses d'équipement de 651 K€ qui ont été réalisées au titre de l'année 2018 au titre du budget principal. Comparées aux moyennes, cela donne :

TRAVAUX	651 K€	100%	26 €/ Hbt	MN 87 €/Hbt	M R 80 €/hbt
EMPRUNTS	0 K€	0 %	0 €	21 €	9 €
SUBVENTIONS	16 K€	2,5 %	1 €	13 €	15 €
RES. PROPRES	635 K€	97,5 %	25 €	53 €	56 €

A l'évidence, nous sommes fortement en dessous des moyennes. Et cela même en intégrant les travaux du budget annexe Moulin Neuf (440 K€).

Alors même que les crédits sont votés et disponibles, il semble qu'il y ait une difficulté à réaliser assez rapidement les travaux : 651K€ réalisés sur 2771 K€ de crédits ouverts ; 23,5% d'exécution Il conviendra d'y remédier.

CONCLUSION : À l'évidence la situation financière de la Communauté est satisfaisante et très correcte, tant en ce qui concerne les niveaux d'épargne nette, de la pression fiscale et de l'endettement. L'investissement en dépenses d'équipement plus faible que les moyennes nationale ou régionale rencontre des difficultés et retards dans l'exécution qu'il conviendra de maîtriser.

24/01/2019.